



Saint-Zéphirin
de Courval

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL



POLITIQUE D'EMBELLISSEMENT

MOT DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le comité embellissement a pour mandat de formuler des recommandations au Conseil municipal concernant les actions à prendre en matière d'embellissement et d'environnement. Ce comité a aussi comme mandat de sensibiliser la population à l'importance de verdir son espace. La municipalité est aussi invitée à enrichir les terrains publics. C'est par diverses activités de sensibilisation, des journées thématiques, des concours, des articles de journaux que le comité rayonne au sein de la population. Soucieux de léguer aux générations futures un patrimoine horticole et arboricole diversifié, vaste et en santé, le comité embellissement a entrepris l'élaboration de la politique d'embellissement. Ensemble, nous pouvons contribuer à embellir, mais surtout à rendre plus vivant le territoire de notre belle municipalité.

Membres du comité : Hélène Chassé, Dany Drolet, Chantal St-Cyr, Sylvie Jutras, Brigitte Poirier, Andrée Laforce, Kim Marin-Boissonnault et Rachel Falhman.

POURQUOI UNE POLITIQUE D'EMBELLISSEMENT?

La Municipalité de Saint-Zéphirin a posé des gestes importants visant la protection de l'environnement au cours des dernières années, dont notamment :

- La collecte des matières dangereuses;
- La récupération des piles;
- Le recyclage – collecte sélective;
- La collecte des encombrants
- La collecte des appareils électroniques
- La ventes de baril de récupération d'eau de pluie
- La ventes de baril de composte à faible coût
- Le dépôt pour branche et arbuste
- Le dépôt pour les matériaux de construction
- Le dépôt pour le plastique agricole
- La collecte régulière des ordures
- La « Racine collective » don de vivaces et d'arbre à la population

Force est de constater que, hormis le dernier événement, rien n'avait encore été fait en fonction de l'embellissement comme élément important du développement durable de notre municipalité.

Nos plates-bandes retrouveront donc leurs lettres de noblesse et feront dorénavant parti du paysage. Cela témoigne de l'importance d'élaborer une politique claire et novatrice visant à assurer la pérennité et le développement de notre couverture végétale et nos milieux urbains.

La Politique d'embellissement est le fruit d'objectif énuméré dans la politique de la famille et des aînés. Elle se veut un outil mis à la disposition de la communauté et ayant comme principal objectif d'embellir notre municipalité tout en la dotant d'un environnement sain et attractif.

En se dotant d'une telle politique, la municipalité réitère sa volonté de s'orienter vers un développement plus durable de son territoire en conférant aux aménagements paysagers une place prépondérante au cœur de son environnement, tant au sein de l'espace public que privé. La Politique fournit donc à tous : responsables municipaux, citoyens, citoyennes, propriétaires commerciaux et institutionnels, les orientations nécessaires pour améliorer et développer le patrimoine arboricole et horticole de notre communauté.

NOS OBJECTIFS

Nous avons quatre objectifs principaux :

1. Créer des aménagements paysagers et faire l'ajout de matériel décoratif;
2. Impliquer la population dans nos projets d'embellissement et les encourager par le moyen de concours et d'événement;
3. Inciter le citoyen lors de l'aménagement paysage de sa propriété à créer une continuité ayant comme base la capucines (emblème de la municipalité);
4. Une application des règlements municipaux plus vigoureuse.

Pour chaque objectif des actions sont posés;

LES ACTIONS

La formation du comité d'embellissement

Le comité d'embellissement est composé de membres du conseil mais aussi de citoyens. Nous fusionnons d'idée et nous avons une vision projetée vers l'avenir. De nombreux projets sont à nos portes et nous nous engageons à les renouveler et les perfectionner année après année. Nous sommes désireux d'offrir à la population un aménagement horticole et arboricole diversifié et intergénérationnel. Nous sommes soucieux de l'environnement et tous les gestes que nous posons sont en faveur de l'écologie. En plus d'améliorer l'aspect visuel de notre municipalité, nous voulons que nos réalisations aient un aspect pratique pour encourager nos citoyens à adopter de saines habitudes de vie.

- Notre mission est d'inspirer de la fierté et engendrer un sentiment d'appartenance provenant des citoyens.
- Notre vision est de parvenir à être une municipalité soignée et propre, accueillante et bien entretenue, axée sur des services efficaces et des infrastructures modernes, favorisant la satisfaction et la qualité de vie de ses citoyens.

Rencontre – Partage – Atelier

Prévoir des rencontres de citoyens où tous et chacun peuvent venir chercher des connaissances et des idées ou tout simplement échanger des semis et des vivaces. Une première édition de la « *Racine collective* » a eu lieu printemps 2019. Cet événement sera renouvelé à chaque printemps.

D'autres ateliers et rencontre d'information pourront venir se greffer tout au long de la période estivale.

Information

Tenir par le biais des différents médias mis à sa disposition (groupe Facebook, web, Bulletin municipal) des chroniques d'information sur la santé de végétaux, des marches à suivre pour un environnement horticole et arboricole prospère et incitera également les citoyens à embellir leur milieu de vie.

Arbre et bandes riveraines

Continuer à offrir des arbres durant le mois de l'arbre (mai) et varier les essences distribuées. Sensibiliser la population à l'importance des végétaux et des plantations en bordure des cours d'eau.

Budget annuel - Participation financière

Encourager les élus à prévoir annuellement un budget pour la continuité et l'entretien des aménagements urbains publics. Prévoir l'acquisition de mobiliers urbains et une aide financière des activités et des concours annuels.

Concours

Mettre en place des concours pour encourager la population de tous âges à embellir son chez-soi. Il en sera de même pour le volet commercial et institutionnel où l'embellissement et l'entretien de leur façade pourraient être récompensés.

Capucine emblème de la municipalité

La *Tropaeolum*, communément appelé la **capucine** est une fleur ornementale et comestible. Elle est l'emblème de Saint-Zéphirin-de-Courval. Pour former une unité, une continuité et un thème récurrent, nous allons encourager la population à planter cette fleur ou des fleurs aux couleurs de la capucine, soit d'un rouge-oranger. Nous intégrerons cette initiative à nos concours. Il en sera de même pour les commerces et institutions.

CONCLUSION

Cette Politique définit les orientations que la Municipalité souhaite suivre dans la gestion de son patrimoine horticole. Annuellement, les différents services administratifs de la Municipalité verront à assurer le suivi des orientations en mettant en place les actions présentées dans le présent document. Des outils informatifs seront mis à la disposition des citoyens pour les inciter à collaborer au projet collectif. Cette politique s'inscrit dans une optique de développement durable. Elle s'harmonise avec notre politique de la famille et des aînés. Ces documents sont les piliers sur lesquels nous construisons l'héritage à léguer aux générations futures. L'embellissement est la valorisation de notre milieu, la préservation de nos richesses, la fierté de nos gens.